



Assemblée Générale du 25 Juin 2025

RAPPORT MORAL

Bonjour à toutes et à tous,

Merci de votre présence ici, à Came, lieu d'implantation de notre première ressourcerie. Onze ans déjà !

Avant de laisser la parole à tous les responsables de sites, d'équipes ou de projets, pour le rapport d'activités, à notre trésorier Patrick, pour le rapport financier, et à Madame la Commissaire aux Comptes pour son rapport réglementaire, permettez-moi de vous tracer à grands traits les faits marquants de 2024 et les perspectives pour l'année en cours.

Lors de notre Assemblée Générale de 2024, nous avons validé que le développement d'AIMA, au service de ses finalités sociales et écologiques, devait plutôt reposer sur des innovations au sein même de nos cinq ressourceries.

Ce challenge a été tenu par des liens renforcés avec les cinq éco-organismes qui nous conventionnent. Ainsi, ont été mis en place, à Salies, un atelier pour la réparation d'Equipements Electriques et Electroniques (EEE) grâce au soutien d'Ecologic, un atelier couture et une laverie à Castetnau-Camblong, soutenus par Refashion, et un atelier biomédical à Salies (*projet 2025*), merci à Ecosystem. Pour Ecomaison, après la revalorisation substantielle de son soutien et l'élargissement de ses prérogatives, il s'agit d'augmenter sensiblement les tonnages réemployés. L'aide alors apportée nous permettra de rajeunir deux de nos véhicules de collecte. Quant à VALDELIA, son appui pour l'essaimage de notre expérience relative au réemploi du mobilier professionnel n'a pas permis que d'autres ressourceries, sur le territoire national, s'engagent résolument dans cette voie. Alors, nous avons changé de stratégie, en essayant d'agir par la tête de réseau : l'élection d'AIMA au Conseil d'Administration du Réseau National des Ressourceries et Recyclerries (RNRR) pourra t-elle faire avancer les choses ?

Pour cette année, changement de pied : sans renoncer à des projets, comme le dossier européen POCTEFA déposé avec nos amis espagnols pour mener des actions en 2026, sans limiter la récupération de gros gisements de la région parisienne, sans réduire notre inscription dans la dynamique des achats responsables, principalement auprès des collectivités territoriales, sans freiner nos actions humanitaires qui se maintiennent dans des pays de l'Europe de l'Est et se développent en Afrique, nous sommes amenés à réduire la voilure et à diminuer, pour la première fois depuis la première embauche en 2009, notre nombre de salarié(e)s. Pour deux raisons :

- un redressement fiscal est attendu, concernant le non-paiement de la taxe sur les salaires, conséquence de notre choix de ne plus recourir à des emplois aidés.
- notre volonté de garder le caractère constructible de notre terrain d'Osserain par la dépose d'un permis de construire et son lot d'études préalables nécessaires.

Dans le même temps, il s'agit de garantir la pérennité de l'association sur le long terme. En anticipant le retrait progressif de bénévoles jusque-là bien impliqué(e)s. Le poids des ans est sans pitié. Et, d'autre



part, la taille, la diversité des activités d'AIMA et sa notoriété imposent d'aller encore plus loin dans le processus de professionnalisation déjà bien engagé.

Car il s'agit évidemment que la belle histoire d'AIMA, grâce à ses quarante salarié(e)s et à ses quatre-vingt bénévoles, continue à nous enchanter et à agir, ici et ailleurs, pour davantage de liens sociaux, moins de gaspillage, plus de solidarité.

Les périodes de transition sont, généralement, porteuses d'inquiétudes et d'insécurité. Leurs aboutissements peuvent être vecteurs d'opportunités et de nouvelles réussites. Par la volonté et l'engagement de toutes et de tous, faisons en sorte, **ensemble**, qu'il en soit ainsi.

Un grand merci pour votre attention.